

LYCÉE PROFESSIONNEL : ENSEIGNEMENT EN DANGER

L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONFISQUÉS PAR LES RÉGIONS ?

L'association des Régions de France (ARF) a publié en novembre 2017 une proposition de « 18 réformes pour relever les défis de la société des compétences » où il est clairement revendiqué le contrôle de l'orientation et de l'enseignement professionnel par les différentes Régions de notre territoire.

Ainsi, en plus d'une orientation scolaire contrôlée par les Régions, l'ARF veut régionaliser l'enseignement professionnel. Elle pointe du doigt les supposées carences de l'Éducation Nationale pour proposer de « *confier aux Régions la totalité de l'offre de formation professionnelle initiale, dans les voies professionnelles et technologiques (...) pour renforcer la cohérence de l'offre de formation sur les territoires vis-à-vis des jeunes et vis-à-vis des entreprises* ». Enfin, l'ARF souhaite la mise en place de stages de collégiens de 3ème dans les CFA (Centre de Formation pour Adultes), la mutualisation des installations entre les LP et les CFA, la présidence des conseils d'administration des LP par des personnalités extérieures (chef d'entreprise ? président de la chambre des métiers ?)

On constate donc toujours les mêmes arguments avancés pour que l'enseignement professionnel soit sous le diktat des entreprises. Cette vision à court terme suppose que les enseignants de LP sont là uniquement pour former (formater ?) de futurs salariés. Or, la question de « l'employabilité » des élèves, même si elle est centrale dans un contexte de chômage des jeunes, ne doit pas occulter notre rôle en tant que service public de l'Éducation Nationale. **En effet, le rôle des PLP est de former des jeunes capables de s'insérer dans le monde professionnel mais aussi de trouver une place dans notre société en tant que personne et en tant que citoyen.** Les enseignants des LP sont

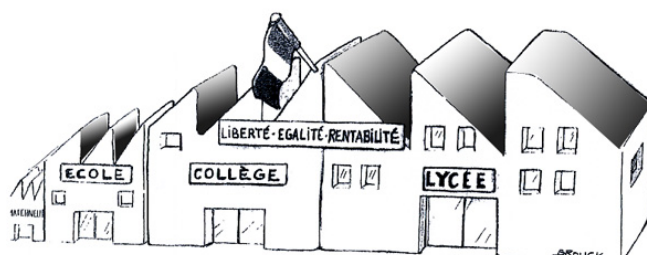
donc là pour faire acquérir des savoirs, des raisonnements qui permettent de mieux comprendre les autres et le monde qui nous entoure afin de ne pas simplement être des individus « employables ».

D'autre part, cette mainmise des régions sur la carte des formations risque d'entraîner des déséquilibres et des inégalités entre les territoires car elle sera pensée uniquement par rapport aux besoins des entreprises locales. Ce serait contraire à notre rôle de service public et d'éducation à la citoyenneté (ce qui n'est pas la préoccupation des entreprises).

Enfin, cette régionalisation de l'enseignement professionnel peut, à plus ou moins long terme, bouleverser le statut des enseignants de LP qui ne seraient plus fonctionnaire d'État mais fonctionnaire territorial. Or nous savons bien les conséquences catastrophiques que cela provoquerait sur nos droits (Quid du recrutement ? Des mutations ? Pressions hiérarchiques multiples et donc accrues etc.)

L'enseignement professionnel ne doit pas être régionalisé, les enseignants de LP doivent garder le statut le plus protecteur, celui de fonctionnaires d'Etat

Les élèves de LP ne doivent pas être traités comme une main d'œuvre soumise au bon vouloir des entreprises.





RAPPORT DU CNESCO : UNE PRÉFIGURATION INQUIÉTANTE DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Les constats et orientations publiés par le conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) à l'issue de sa conférence « Quel avenir pour l'enseignement professionnel ? » en mai 2016 constituent des pistes inacceptables pour l'avenir de l'enseignement professionnel public.



Tout d'abord, le CNESCO préconise la fin des classes de 3ème préparatoires à l'enseignement professionnel sous prétexte qu'elles seraient « ségréguées et stigmatisantes ». Même si cette classe suscite un certain nombre d'interrogations, la supprimer d'un revers de main est démagogique car elle ne résoudra pas le problème du décrochage et de la difficulté scolaire. Rien n'est proposé en contrepartie pour permettre à ces jeunes d'avoir une place convenable dans notre système scolaire tel qu'il est construit. Que vont devenir les jeunes de ces classes qui voient l'école comme un lieu qui les met en échec voire en souffrance ?

Ensuite, le CNESCO souhaite « un lycée polyvalent rénové » afin de « rassembler des élèves issus des voies générales, technologiques et professionnelles ». En quoi mélanger des élèves issus de ces trois voies différentes va-t-elle faire changer la vision que les jeunes ont de l'enseignement professionnel ? Ce n'est pas parce qu'ils seront dans les mêmes locaux que les élèves se fréquenteront. De plus, regrouper ces 3 voies pour en faire de « super-établissements » va dégrader et

déshumaniser tous les rapports au sein de ces lycées surdimensionnés. Rien n'est dit du problème principal : l'orientation des élèves vers le lycée professionnel est souvent dictée par l'échec, et tant qu'on ne s'attaquera pas à cette source, le reste est poudre aux yeux.

« Créer un module d'enseignement des savoir-être en milieu professionnel » est une autre idée avancée par le CNESCO. Qui dispenserait cet « enseignement » ? De quel droit pouvons-nous enseigner la manière d'être et d'agir aux élèves ? Cela s'apparente à un formatage inadmissible pour le seul bénéfice de l'entreprise. Enfin, c'est oublier que les enseignant(e)s, chaque jour, sont très attentifs aux attitudes des élèves, à leur interaction en groupe, au respect mutuel, qu'ils apportent de plus une culture générale et une ouverture d'esprit.

Le CNESCO remet implicitement en cause le statut des enseignants en préconisant de « réviser les critères de recrutement et de diplomation ». Insister sur la VAE (Validation des Acquis par l'Expérience) pour favoriser le recrutement des PLP signale l'abandon de la volonté de mettre en place un véritable plan de recrutement et de formation des personnels enseignants. Pour rendre attractif la profession de PLP, il faut (comme pour tous les autres personnels) améliorer les conditions de travail et augmenter les salaires.

Enfin, le CNESCO veut créer « un label entreprise formatrice » afin de « valoriser les entreprises qui s'engagent dans une réelle dynamique de formation des jeunes ». Là encore, l'apprentissage est favorisé au détriment de l'enseignement professionnel public. L'entreprise est une fois de plus idéalisée et appréhendée comme un lieu exempt d'organisation hiérarchique, de pression et de rapports de force. L'objectif d'une entreprise est la rentabilité en opposition avec les missions éducatives des établissements scolaires.



Et maintenant apprenti de 7 à 77 ans ?

APPRENTISSAGE CONTRE ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SCOLAIRE : UNE CONCURRENCE NÉFASTE POUR L'AVENIR DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DES JEUNES.

En faisant l'éloge de l'apprentissage en octobre dernier et en occultant délibérément l'existence des PFMP (période de formation en milieu professionnel), Emmanuel Macron montre sa volonté de privilégier l'insertion précoce des jeunes dans le monde du travail. Ce serait au détriment d'une formation scolaire combinant compétences professionnelles et savoirs généraux indispensables pour se construire en tant que citoyen et s'assurer un avenir professionnel plus ouvert et plus sûr.



L'apprentissage n'est pas un accès direct au monde du travail car comme les autres embauches, il demeure sélectif et également soumis à certaines discriminations : la mise en concurrence est réelle dans cette situation (CV, lettre de motivation, entretien). Encore une fois, l'obsession de l'employabilité est mise en avant pour justifier le développement de l'apprentissage. En lycée professionnel, les personnels œuvrent chaque jour pour que les élèves acquièrent un diplôme et une première expérience du monde du travail à travers les PFMP, et aussi davantage de formation et de culture générale. En tant que service public, le lycée professionnel accueille les élèves sans aucune discrimination, contrairement aux entreprises qui attendent un CV et une lettre de motivation pour accepter de les « former ».

De plus, les entreprises souhaitent souvent avoir des apprenti(e)s plus âgé(e)s qui ont déjà eu une petite expérience professionnelle : que deviennent alors les plus jeunes ? Enfin, les taux de rupture restent relativement élevés car près de 22% des contrats prennent fin avant terme du fait de l'apprenti ou de l'entreprise (d'après Marie-Hélène Toutin, chargée d'étude au CEREQ, centre d'études et de recherches sur les qualifications). L'apprentissage n'apparaît donc pas comme la solution miracle pour obtenir un

diplôme puis un emploi.

Il faut noter que depuis quelques années, certains établissements scolaires accueillent des jeunes sous statut scolaire et d'autres avec le statut d'apprenti, mélangés dans les mêmes classes le plus souvent. Cela crée de nombreux problèmes d'ordre organisationnel et pédagogique, les jeunes n'ayant pas le même degré de maturité, d'autonomie et les mêmes périodes de formation en entreprise. Les enseignants sont sommés de travailler davantage pour s'adapter à ce public mixte dans une même classe.

Développer l'apprentissage revient à assujettir encore plus les jeunes et l'enseignement professionnel au monde de l'entreprise ce qui est inacceptable. Valoriser des diplômes tels que le CAP ou le Bac pro suppose une réflexion importante sur l'orientation des élèves, car notre système scolaire engendre de l'échec et de la reproduction sociale. En effet, alors que seulement 10% des enfants de cadres supérieurs ont un bac pro, cela concerne 46% des enfants d'ouvriers.

Cela demande aussi plus de moyens pour l'enseignement professionnel public afin de former et d'accueillir ces jeunes dans de meilleures conditions (ce qui éviterait par exemple que les collègues doivent faire les VRP pour récupérer les taxes d'apprentissage dans les diverses entreprises pour réussir à fonctionner dans les LP).

Dans les lycées professionnels, les proviseurs essaient parfois d'imposer une annualisation de leur temps de service à certains collègues PLP. Ce n'est pas légal, comme nous l'a confirmé Mme le Recteur dans une entrevue récente. N'hésitez pas à nous prévenir si le problème se pose pour vous ou vos collègues.



POURQUOI LE LYCEE PROFESSIONNEL EST-IL EN DANGER ?

POUR LES ÉLÈVES:

Le bac pro en 3 ans, un échec confirmé et prévisible :

Loin de la revalorisation annoncée, le Bac pro en 3 ans a reproduit encore plus fortement les inégalités sociales et les échecs scolaires. Les élèves se sont vus coincés dans la spécialité choisie, avec des perspectives de poursuite d'études très limitées.

POUR LES PERSONNELS:

Des conditions de travail dégradées

- 16 000 postes supprimés suite au passage du bac pro en 3 ans ont rendu les effectifs trop lourds.
- Le temps de travail s'est intensifié et allongé.
- Les méthodes de management inspirées du privé ont généré des exigences de mobilité, de flexibilité, des tentatives d'annualisation, génératrices de souffrance.

DES MENACES A COURT TERME

UN PROJET DE REFORME TRÈS INQUIÉTANT

MENACE GRAVE SUR LE STATUT DES PLP

Formation et élèves à la merci des entreprises, filières assujetties au bassin d'emploi au détriment du choix d'orientation des élèves, probable mainmise des régions sur la carte des formations, pressions de la part de l'Etat, des Régions, des Entreprises.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

Il constitue une dangereuse concurrence, instaure une propagande mensongère sur le taux d'insertion professionnelle. Pressions exercées sur les enseignants pour effectuer des compléments de service en apprentissage fragilisant notre statut.

LES ÉLÈVES MÉRITENT MIEUX !

- Une formation polyvalente et ambitieuse adaptée au public très divers des LP,
- une indemnisation des PFMP (période de formation en entreprise),
- aide et accompagnement au sujet des PFMP selon les filières et la situation géographique du lieu de stage (problèmes financiers pour certaines familles, transport, hébergement),
- Repenser une orientation trop souvent basée sur l'échec et non sur les choix des élèves.

SUD EDUCATION REVENDIQUE :

- des diplômes nationaux et s'oppose au développement de diplômes "maison" représentés aujourd'hui par les CCF (Contrôle en Cours de Formation) ;
- des seuils de dédoublement des classes qui prennent en compte la difficulté du public accueilli ;
- la fin des regroupements des sections ;
- la diminution des heures devant élève les équipes pédagogiques et professionnels de l'éducation puissent se rencontrer ;
- la remise en cause de la réforme du bac pro en 3 ans pour proposer un parcours adapté au profil de nos élèves trop souvent orientés par l'échec scolaire ;
- le statut scolaire pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans ;
- la possibilité pour les élèves des filières pro d'accéder au supérieur dans un contexte où la réforme actuelle tend à la leur interdire.